

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1090 du 1er novembre 1948

n° 1090

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 novembre 1948

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1948

Date du numéro

30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

M. Martel, inspecteur des contributions directes. chef du service des finances, de la comptabilité et du personnel, de retour de mission en France, reprend ses fonctions, pour compter de la date de la signature de la présente décision qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.